

[Comité stratégique relatif à la compensation du handicap des enfants et aux transports des personnes en situation de handicap](#) [1]

**Décret n° 2021-833 du 29 juin 2021 portant composition et fonctionnement du comité stratégique relatif à la compensation du handicap des enfants et aux transports des personnes en situation de handicap**

Journal officiel lois et décrets - N° 0150 du 30 juin 2021

Ce décret détermine la composition et le fonctionnement du comité stratégique créé par l'article 4 de la loi n° 2020-220 du 6 mars 2020 visant à améliorer l'accès à la prestation de compensation du handicap, et chargé d'élaborer et de proposer, d'une part, des adaptations du droit à la compensation du handicap répondant aux spécificités des besoins des enfants et, d'autre part, des évolutions des modes de transport des personnes handicapées.

[Consulter le décret \(Légifrance\)](#) [2]

**Liens**

[1] <https://inshea.fr/fr/content/comit%C3%A9-strat%C3%A9gique-relatif-%C3%A0-la-compensation-du-handicap-des-enfants-et-aux-transports-des>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043714170>